

Transcription : Marie Tuffeau

LIVRE D'ARCHITECTURE
contenant plusieurs portiques de différentes inventions,
sur les cinq ordres de colonnes.

Par Alexandre Francine, Florentin, Ingénieur ordinaire du Roi.

Dédié à Sa Majesté.

À Paris, chez Melchior Tavernier, graveur et imprimeur du Roi pour les tailles-douces,
demeurant en l'île du Palais, sur le quai qui regarde la Mégisserie, à l'Épi d'Or.

1631.

Avec privilège du Roi.

[n. p.]

[n. p.]

AU ROI.

Sire, tandis que vous ravissez tous les hommes en admiration par la grandeur redoutable de votre puissance, et que par la force invincible de vos armes, vous occupez vos grandes et royales pensées au bien général de votre royaume, nous ne laissons pas pourtant de respirer avec contentement les douceurs de la paix, et nous ne nous ressentons des rigueurs et disgrâces de cette guerre étrangère, sinon en ce qu'elle nous prive du contentement de vous voir, tellement que dans ce grand calme, dont nous jouissons à l'abri de vos armes, j'eusse cru, Sire, être digne de blâme, si j'eusse laissé écouler quelques heures, que j'ai quelquefois de relâche, dans l'emploi dont il a plu à votre Majesté m'honorer, sans les employer à quelque chose. C'est pourquoi j'ai pris la hardiesse de présenter à v<otre> M<ajesté>, ce livre rempli de plusieurs figures d'architecture qui pourront servir pour l'embellissement des portes. Ce n'est pas qu'en ceci j'aie eu dessein d'enchérir sur les ouvrages de plusieurs architectes, beaucoup plus capables que moi, en faveur desquels je me sens obligé de publier cette vérité, qui est que jamais ils n'ont manqué d'inventions, pour embellir la France de palais et de maisons somptueuses et artistement travaillées. Aussi votre royaume est un abrégé des merveilles du monde et le vrai lieu où la nature a assemblé tout ce qu'elle a de plus beau et de plus exquis. Je n'ai donc jamais eu cette présomption de croire que ce mien ouvrage peut donner quelques atteintes aux magnificences de ces anciens bâtiments, qui se font encore aujourd'hui admirer de tout le monde. Mais je me suis proposé seulement pour objet, dans ce mien travail, le devoir que je dois à votre Majesté, me sentant obligé d'employer tout mon temps et mes peines à son service, en reconnaissances des obligations infinies que je lui ai. C'est en quoi, Sire, j'ose assurer votre Majesté, que si je n'ai assez de capacité pour m'acquitter de la charge de laquelle le feu Roi, votre père d'heureuse mémoire et votre Majesté m'ont honoré, au moins je ne manquerais jamais de bonne volonté. Cependant, Sire, m'assurant sur votre bonté naturelle, je supplie très humblement v<otre> M<ajesté> d'accepter le petit présent de celui qui désire être toute sa vie,

De votre Majesté.

Sire,

Le très humble, très obéissant, et très affectionné sujet et serviteur,

Alexandre Francine.

[n.p]

AUX AMATEURS D'ARCHITECTURE.

Encore que l'architecture ne soit pas de ma profession, je ne laisse pas néanmoins de l'estimer comme la première de toutes les sciences, et la plus nécessaire pour la défense de notre vie. Qu'ainsi ne soit, il se trouvera qu'elle est plus ancienne que le temps même, puisque Dieu s'en est servi pour la construction de l'univers. Sans elle, toute la terre serait déserte, et les hommes n'ayant point de quoi faire retraite ne se pourraient dire exempts des sévices et atteintes des bêtes cruelles. Sans elle nous ne gouterions aucun contentement dans le monde, nos corps étant incessamment exposés aux rigueurs du temps, nos vies à la cruauté de nos ennemis et nos biens à la merci des brigands. C'est pourquoi les premiers hommes, reconnaissant la nécessité de cette science admirable, apprirent tous ensemble à labourer la terre et à bâtir des maisons. Qui garantit le genre humain des rigueurs d'un déluge impitoyable sinon l'arche que le patriarche Noé fit bâtir? Sans laquelle jamais il n'eût mérité le nom de Restaurateur de l'univers. Toutes les sciences ensemble ne peuvent pour lors garantir un seul homme des ondes, ils furent tous ensevelis dans les eaux, et il n'y eut que ceux que ce bon patriarche renferma dans sa petite maisonnette qui en furent exempts. L'utilité de cet art ayant été reconnu, les peuples qui sont venus après ont cultivé soigneusement cette science. Les Babyloniens la mirent à un si haut prix,

qu'ils crurent par le moyen d'icelle pouvoir conserver leur vie, bâtissant cette tour tant renommée de l'antiquité. Les Égyptiens surent bien ce qu'elle valait depuis que leurs rois quittèrent le soin de faire la guerre pour combattre les nues à force de pyramides. Bref, tous les peuples ont eu en telle recommandation cette science qu'ils s'y sont rendus excellents et admirables. Enfin les Français et Italiens y ont travaillé avec tant d'industrie qu'ils se peuvent vanter d'avoir atteint à la perfection. Et parce qu'il est bien difficile de voir un bel objet sans l'aimer, aussi n'ai-je pu connaître l'excellence de l'architecture sans y attacher mon esprit, et ainsi dans l'inclinaison que j'y ai naturellement, je me suis porté à faire des desseins de portaux, selon les cinq ordres de colonnes qui pourront s'appliquer à divers sujets. Mais je ne me fusse jamais engagé à les donner au public, si je n'y eusse été contraint par les prières de mes amis, qui se sont trouvées plus fortes que la ferme résolution que j'avais prise de ne mettre jamais en lumière ce que j'avais destiné pour les ténèbres, et pour me servir dans mon étude particulière, n'ignorant pas que quantité d'excellents architectes en ont fait des livres avant moi, et en ont écrit avec tant de bonheur et de science que nous pouvons nous vanter que la manière de bâtir de notre siècle ne cède point à celle des anciens. En sorte que nous ne devons pas seulement admirer la vénérable antiquité, mais encore nos auteurs modernes, qui ont su marier si dextrement l'art et la science avec la beauté et la mignardise qu'ils se sont surpassés eux-mêmes. Au nombre desquels j'avoue franchement ne mériter aucun rang, sinon celui qu'il plaira à ceux-là de me donner, qui jugeront de cet ouvrage sans passion et avec plus de désir de mieux faire que de reprendre. C'est pourquoi, ceux qui me feront la faveur de mettre en pratique ces desseins, ne s'attacheront pas aux dimensions que je n'ai pas exactement observées, m'assurant qu'ils les savent trop mieux que moi, ains suppléeront, s'il leur plaît à ce défaut qui n'est pas grand, si l'on considère que mon inclinaison plutôt que ma profession m'a fait entreprendre ce petit ouvrage.

[n.p]

TRAITE DES QUARANTE FIGURES, PORTIQUES D'ARCHITECTURE ET ARCS TRIOMPHAUX, FAITES SUIVANT LES CINQ PRINCIPALES SORTES DE COLONNES, SAVOIR TOSCANE, DORIQUE, IONIQUE, CORINTHE ET COMPOSITE, ENRICHIE CHACUNE SELON SON ORDRE DE PLUSIEURS ORNEMENTS ET SYMETRIE NECESSAIRES.

1. Premièrement, la première figure sert de titre d'un ordre corinthe, enrichie de deux colonnes, leurs corps saillants, avec leur base, chapiteau, piédestaux, architrave, frise, corniche, et frontispice, qui porte deux enfants qui tiennent une armoirie, avec plusieurs enrichissements de cartouches et festons, laquelle peut servir à un autel.

TOSCANE (*sic*), ORDRE PREMIER.

2. La seconde figure est un portail enrichi de deux pilastres de l'ordre toscane, avec leur piédestaux, architrave, frise et corniche faits en pointe de diamants, un cartouche pour mettre l'inscription, le fronton où il y a un masque qui porte un bus<te> servant d'amortissement, et le reste de la porte de la même façon que les pilastres.
3. La troisième figure, enrichie de quatre colonnes de l'ordre toscane (*sic*), faites avec des joints refendus, piquées en rustique, accompagnées de la corniche et fronton qui porte deux enfants tenant une armoirie, peut servir à une grotte, ou à ce que l'on voudra.
4. La quatrième figure est ornée de quatre pilastres de l'ordre toscane (*sic*), architrave, frise, corniche et fronton, ensemble de deux niches entre iceux pilastres, où sont deux statues et un attique au-dessus, suivant l'ordre dorique, avec une niche, dans laquelle il y a une figure et deux vases qui sont sur les deux frontons servant d'amortissement. Ce portail peut servir à un devant d'église.
5. La cinquième figure enrichie de quatre colonnes, saillant de leur grosseur, de l'ordre toscane (*sic*), entre lesquelles il y a deux niches percées à jour, où sont deux statues, le tout fait en façon de rochers, bossages, et même les piédestaux et corniche ; les deux frontons où sont les vases et boules, servent

d'amortissement. Ce portail étant de semblable façon tant d'un côté que d'autre, peut servir à un jardin, parce qu'il est vu des deux côtés, la porte d'icelui doit être de fer percée à jour.

6. La sixième figure, enrichie de deux colonnes, saillant de leur grosseur de ladite ordre toscane (*si*), avec leurs piédestaux, architrave, frise, corniche et frontispice fait en bossage piqué et joints refendus, comme aussi le corps du piédestal ; il y a la table au milieu pour mettre l'inscription, et plusieurs enrichissements taillés en rochers, lequel portail peut servir à une grotte.
7. La septième figure, enrichie de deux colonnes de l'ordre toscane (*si*), avec leurs base, architrave, frise, corniche, arrière-corps et le fronton, sur lequel il y a deux enfants qui soutiennent une armoirie servant d'amortissement, comme les vases, le tout taillé en rocher et bossage. Ce portail peut servir à une grotte.

[n.p]

DORIQUE, ORDRE SECOND.

8. La huitième figure, ornée de quatre colonnes de l'ordre dorique, leur grosseur saillant, entre lesquelles il y a deux niches percées à jour avec deux bassins de fontaines ; l'attique qui est au-dessus de la corniche est enrichi de plusieurs cartouches, vases, console et frontons, pour servir d'amortissement. Ce portail peut servir à une grotte ou jardin.
9. La neuvième figure est un ordre dorique, composée de deux pilastres, corniche et plusieurs enrichissements, l'attique d'au-dessus où il y a une armoirie royale et deux statues à côté, représentant la Justice et la Force. Ce portail peut servir à un palais.
10. La dixième figure est composée de quatre colonnes, leur grosseur saillant, de l'ordre dorique, avec leurs couronnements d'architrave, frise, corniche et fronton au-dessus, orné d'un grand masque portant un vase, et deux autres vases aux côtés servant d'amortissement. Ce portail est fait en bossages espacés et enrichis de festons et cartouche pour l'inscription. Il peut servir à ce que l'on voudra.
11. La onzième figure est ornée de quatre colonnes de l'ordre dorique, où il y a un cartouche pour servir à mettre des lettres, et deux frontons enrichis de mod<il>lons, cartouches, et de statues dessus iceux frontons, avec l'attique composé de plusieurs enrichissements, où il y a une grande table pour l'inscription. Cette porte peut servir à discrétion.
12. La douzième figure représente un arc triomphal, orné de quatre colonnes de l'ordre dorique, avec leurs piédestaux, architrave, frise et corniche, et deux niches entre icelles colonnes, où sont deux statues enrichies de plusieurs ornements, les deux frontons avec deux grands masques portent deux figures qui servent d'amortissement ; l'attique est d'un ordre composé, orné de sa corniche et fronton, avec une niche, dans laquelle il y a une figure et plusieurs enrichissements. Cela peut servir à faire un arc triomphal.
13. La treizième figure est un grand portail d'église composé de quatre colonnes de l'ordre dorique cannelées, saillantes de leur grosseur, où sont trois portes avec plusieurs enrichissements, la corniche portant quatre colonnes d'ordre ionique, avec deux niches, où sont deux statues, et au milieu un grand O, servant de croisée enrichi, l'attique composé d'une grande armoirie et de deux figures aux côtés, l'une de saint Pierre et l'autre de saint Paul et plusieurs ornements.
14. La quatorzième figure est un portail fait de pilastres taillés en rochers, ornés de corniche, frontons, vases et arrière-corps de l'ordre dorique, lequel peut servir à une porte de grotte.
15. La quinzième figure est un portail de l'ordre dorique, orné de deux pilastres et deux frontons, auquel il y a un masque portant un vase, avec deux autres aux côtés pour servir d'amortissement.
16. La seizième figure est composée de deux colonnes portant un balcon, de l'ordre dorique, avec l'architrave, frise, corniche et balustrade au-dessus servant à porter icelui balcon, la porte d'entre lesdites colonnes ornée de deux pilastres et corniche ; le fronton de dessus est enrichi d'un cartouche et autres ornements.

17. La dix-septième figure est un portail sur quatre pilastres de l'ordre dorique, taillés en rochers et bossages, l'attique d'au-dessus orné de deux pilastres composés, et deux consoles aux côtés, une grande table au milieu pour l'inscription, et un masque au milieu du fronton, le tout taillé en rocher. Ceci peut servir à une grotte.
18. La dix-huitième figure est un portail composé de quatre termes rustiques en rochers, l'architrave, frise, et corniche enrichis de triglyphes et mod<il>lons, le tout est ordre dorique, l'attique orné d'un grand cartouche, console, vases et fronton, servant d'amortissement. Ce portail peut servir d'entrée à une grotte.
19. La dix-neuvième figure est enrichie de quatre pilastres d'ordre dorique, avec leur base, chapiteau, architrave, frise, corniche et frontispice au-dessus, ornés de deux enfants tenant une armoirie, taillés en rocher servant à une grotte.
20. La vingtième figure est composée de quatre colonnes de l'ordre dorique, leur grosseur saillant, avec leurs piédestaux, bases, chapiteaux, architraves, frises
[n.p]
et corniches, lesdites colonnes faites en bossage, piquées, et leurs piédestaux, l'attique accompagné d'une grande armoirie, et deux cornes d'abondance aux côtés pour servir d'amortissement.
21. La vingt-et-unième figure, enrichie de deux colonnes de l'ordre dorique, cannelées avec sa corniche, et fronton au-dessus, portant deux enfants qui tiennent une armoirie ; l'arcade sera garnie de fer jusqu'à l'imposte, le tout enrichi.
22. La vingt-deuxième figure est une autre portail composé de quatre pilastres de dorique, composée moitié, cannelés et basse taille, avec une grande frise, où il y a un grand cartouche, et termes au-dessus des pilastres, le fronton fait en demi-rond, accompagné de deux Renommées et vase servant d'amortissement, et dans le tympan sont deux enfants tenant une armoirie de bas relief. Cela pourra servir à volonté.
23. La vingt-troisième figure est enrichie de quatre colonnes doriques, ayant leurs saillies de leur grosseur, avec bossage piqué, accompagnées de leurs piédestaux, architrave, frise et corniche, au-dessus est un attique de l'ordre ionique composé, une niche au milieu portant une figure d'un Mars, et fronton au-dessus, avec deux vases aux cotés, et deux trophées d'armes aux côtés servant d'amortissement. Pourra servir à une citadelle.
24. La vingt-quatrième figure est composée de quatre colonnes d'ordre dorique avec deux niches percées à jour, où sont deux statues posées sur des piédestaux et cartouche pour l'inscription, ornées de leurs architrave, frise, et corniche, l'attique enrichi d'un grand cartouche où il y a un bus<te>, le fronton et vase servant d'amortissement et deux grandes statues aux côtés. Ce portail pourra servir à un jardin.
25. La vingt-cinquième figure est enrichie de deux pilastres d'ordre dorique composé et ornés de masque, consoles et festons. L'architrave, frise, corniche et fronton portent deux enfants qui tiennent un grand cartouche servant d'amortissement.
26. La vingt-sixième figure est enrichie de deux pilastres d'ordre dorique, faits avec joints refendus, accompagnée de son architrave, frise, corniche et fronton, où il y a un grand masque et vases servant d'amortissement ; dans l'arc de la porte sont des ornements de bas relief de bois.

IONIQUE, ORDRE TROISIEME

27. La vingt-septième figure est enrichie de deux colonnes ioniques cannelées, ayant leur saillie de leur grosseur, ornées d'architrave, frise, corniche et fronton, l'attique composé de consoles, festons, enroulements et cartouches, le corps d'icelle porte taillé en pointe de diamants.
28. La vingt-huitième figure est enrichie de deux colonnes de l'ordre ionique, saillant de leur grosseur, avec

architrave, frise, corniche et fronton, portant deux statues, un amortissement au milieu, dans lequel il y a une armoirie et autres ornements.

29. La vingt-neuvième figure est ornée de deux colonnes ioniques cannelées avec leur base, chapiteau, architrave, frise, corniche et fronton, portant deux enfants qui tiennent un cartouche servant d'amortissement, et des arrière-corps aux côtés, sur lesquels sont portés deux vases.
30. La trentième figure est enrichie de deux colonnes ioniques cannelées avec leurs bases, chapiteau, architrave, frise, corniche et fronton, portant deux statues, avec une armoirie et festons au milieu servant d'amortissement.
31. La trente-et-unième figure est composée de deux termes ionique qui portent l'architrave, frise, corniche et fronton, où sont deux Renommées ; au milieu est une croisée enrichie de console, frise, corniche et fronton, avec un vase servant d'amortissement.
32. La trente-deuxième figure est enrichie de deux colonnes et de deux pilastres de l'ordre ionique qui font arrière-corps, avec leur architrave, frise et corniche ; au-dessus est un dôme et lanterne, enrichie de deux lions portant sur les pilastres des arrière-corps et plusieurs autres ornements.

[n.p]

CORINTHE, ORDRE QUATRIEME.

33. La trente-troisième figure est enrichie de deux colonnes et pilastres de l'ordre corinthe, portés de leurs piédestaux, ornés de leurs chapiteaux, architrave, frise, corniche et fronton, ayant une armoirie au milieu avec festons, vases et plusieurs autres enrichissements ; la porte est faite à pan garni d'un cuir au-dessus servant de clef.
34. La trente-quatrième figure est enrichie de quatre colonnes cannelées de l'ordre corinthe, ayant leur grosseur saillante, portées sur des piédestaux, architrave, frise et corniche, un amortissement au-dessus, accompagné de deux figures, boule, vase, cartouche, armoirie, et plusieurs autres enrichissements ; entre les colonnes sont deux niches où sont des statues ornées de cartouche. Cela peut servir d'arc triomphal.
35. La trente-cinquième figure est enrichie de quatre colonnes de l'ordre corinthe, saillant de leur grosseur, avec architrave, frise, corniche et fronton, portant deux enfants qui tiennent un cartouche enrichi.
36. La trente-sixième figure est composée de quatre colonnes cannelées de l'ordre corinthe, ayant leur saillie de leur grosseur, ornées d'architrave, frise, corniche et frontons, l'attique au-dessus couronné de son fronton, portant deux chiens et un grand masque avec fruits servant d'amortissement, et au milieu de l'attique une basse-taille avec enfants et cartouche, et deux enroulements aux côtés, où sont deux masques sortant deux festons.
37. La trente-septième figure, est enrichie de deux colonnes cannelées d'ordre corinthe, avec son architrave, frise et corinthe; au-dessus est un amortissement, au milieu une croisée ornée de termes, cartouches et dauphins dessus le fronton, et deux vases aux côtés.

COMPOSITE, ORDRE CINQUIEME.

38. La trente-huitième figure est enrichie de quatre termes de l'ordre composite portant console et cartouche dans la frise, la corniche enrichie de mod<il>lons, l'attique couronné de son fronton, boules, vases, cartouche et autre ornements.
39. La trente-neuvième figure est enrichie de deux colonnes cannelées de l'ordre composite, leur grosseur saillant, ornées de leurs bases, chapiteau, architrave, frise et corniche, et un arrière-corps au côté avec trophées d'armes, l'arc de la porte enrichi d'un cartouche et enfants ; au-dessus est l'attique enrichi de quatre termes et une armoirie royale avec trophées, et deux Renommées au-dessus. Ce portail peut

servir pour un arc triomphal.

40. La quarantième, et dernière, figure est composée de deux pilastres cannelés d'ordre composite portant consoles, avec masques et festons au-dessus, enrichie d'architrave, frise, corniche et frontons ; au-dessus de la porte est une grande armoirie, avec deux figures de bas-relief.

Planche I [: portrait de Francine]

[n. p.]

Planche II

[n. p.]

Planche III

[n. p.]

Planche IV

[n. p.]

Planche V

[n. p.]

Planche VI

[n. p.]

Planche VII

[n. p.]

Planche VIII

[n. p.]

Planche IX

[n. p.]

Planche X

[n. p.]

Planche XI

[n. p.]

Planche XII

[n. p.]

Planche XIII

[n. p.]

Planche XIV

[n. p.]

Planche XV

[n. p.]

Planche XVI

[n. p.]

Planche XVII

[n. p.]

Planche XVIII

[n. p.]

Planche XIX

[n. p.]

Planche XX

[n. p.]

Planche XXI

[n. p.]

Planche XXII

[n. p.]

Planche XXIII

[n. p.]

Planche XXIV

[n. p.]

Planche XXV

[n. p.]
Planche XXXVI
[n. p.]
Planche XXXVII
[n. p.]
Planche XXXVIII
[n. p.]
Planche XXXIX
[n. p.]
Planche XXXX
[n. p.]
Planche XXXI
[n. p.]
Planche XXXII
[n. p.]
Planche XXXIII
[n. p.]
Planche XXXIV
[n. p.]
Planche XXXV
[n. p.]
Planche XXXVI
[n. p.]
Planche XXXVII
[n. p.]
Planche XXXVIII
[n. p.]
Planche XXXIX
[n. p.]
Planche XXXX